

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-six mai, à dix heures et demie, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session publique, par visioconférence diffusée en direct sur la chaîne You Tube de la Commune de BLAIN, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 19 Mai 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 28 – PRÉSENTS : 21 – REPRÉSENTÉS : 7

PRÉSENTS : M. BUF Jean-Michel, Mmes GUIHOT Nathalie et GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky et RICARD Jean-François, Mme AUBRY Sylvie, M. COLIN Arnaud, Mmes GILLET Maryline et LE BOUEDEC Christiane, M. MORMANN Cédric, Mme ORDRONNEAU Séverine, M. PELÉ Martin, Mme PELÉ Laurence, MM. PLANTARD Thierry, PONTAC Serge et RANNOU Yannick et Mme SCHLADT Rita.

EXCUSÉS : MM. CODET Stéphane (*pouvoir à M. POINTEAU Jean-Luc*) et M. BROUTIN Ludovic (*pouvoir à Mme ORDRONNEAU Séverine*), Mmes COOREVITS Catherine (*pouvoir à Mme DUBOURG Yolande*), DENIEL Brigitte (*pouvoir à Mme GUIHO Marie-France*) et GUINEL Marie-Jeanne (*pouvoir à M. FLIPPOT Jacky*) et MM. PAITIER Christophe (*pouvoir à M. BUF Jean-Michel*) et RICARDEAU James (*pouvoir à Mme LE BORGNE Véronique*).

SECRÉTAIRES DE SÉANCE : MM. RICARD Jean-François et FLIPPOT Jacky

OBJET :	<i>Dispositions relatives au jury d'Assises 2021 - Tirage au sort effectué par les Communes</i>
----------------	---

N° 2020 / 05 / 02

En application de la loi et du Code de Procédure Pénale, il est demandé de bien vouloir procéder au tirage au sort des personnes susceptibles de siéger en qualité de juré aux Assises de Loire-Atlantique en 2021.

La répartition du nombre total de jurés pour la Commune de BLAIN s'élève à 1 pour 1300 habitants, soit 8.

Toutefois, le nombre de noms à tirer au sort doit être le triple de celui fixé par arrêté préfectoral.

Pour la constitution de cette liste préparatoire ne doivent pas être retenues les personnes n'ayant pas atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année civile qui suit, soit au cours de l'année 2020 (nées avant le 31 Décembre 1997).

Vu le Code de Procédure Pénale, notamment les articles 254 à 267 ;

Vu la population légale en vigueur à compter du 1^{er} Janvier 2020 telle qu'arrêtée par l'INSEE pour chaque arrondissement et la répartition du nombre total de jurés par commune au sein de chacun des arrondissements, en fonction de la population municipale totale ;

Vu la liste électorale ;

La Mairie ayant fait l'acquisition d'un logiciel élections intégrant cette procédure, Monsieur le Maire propose d'appliquer cette technique.

.../...

Sans objection des conseillers municipaux, il valide le choix aléatoire automatique et décline à l'auditoire la liste des 24 noms issus de la ligne générale des électeurs :

Civilité	Nom	Nom d'usage	Prénoms
M.	BOIT		Gilles Daniel Dominique
Mme	VINCENT		Elsa Patrick Patricia Marie Gisèle
Mme	BORDIER		Christelle Christine Marie-France
Mme	LE FUR	MOREAU	Marie Desiree Catherine
M.	GUITTON		Jean Michel Charles Léonie
Mme	FOURAGE	MOREAU	Marie Ange Louise Paule
Mme	FRANCHET	GAUTHIER	Micheline Chantal Georgette
M.	LEMASSON		Mathieu Boris Alex
M.	LEDUC		Jordan Alcide René
M.	CLOUET		Serge Roger Robert
M.	MURAILLE		Alexandre
M.	BONO		Michel Marc Luc
M.	LEGO		Michel Louis Gaston
M.	BRETECHE		Gwenael Simon Jean-Pierre
Mme	ROBICHET	LE BORGNE	Marie Claude Solange
M.	DRONNEAU		Christophe Marie Alain Michel
Mme	ERRAUD		Josiane Marie Thérèse Paule
Mme	CARDOU		Johanna Madeleine Yvette
M.	THEBAUD		Jean Pierre Yves Michel
Mme	GODARD	GANNE	Stéphanie Edith
M.	CAILLON		Philippe Jean Marie
M.	STIMOLO		Nicolas Joël Pascal
Mme	MAINGUET	LEFEUVRE	Christine Marie Jeanne
Mme	SUPIOT		Alexia Brigitte Philippe

Vote : Unanimité

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 28 Mai 2020,
Le Maire,

